

COMMUNIQUÉ

OTF/FEO

le 22 juin 2007
Volume 12, No. 4

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • 1300, rue Yonge • Toronto • Ontario • M4T 1X3 • 416-966-3424 • Télécopieur : 416-966-5450

LE POINT SUR LE SONDAGE DU RÉGIME DE RETRAITE

Comme vous le savez, les taux de cotisation au régime de retraite ont été modifiés en janvier 2007 et de nouvelles modifications sont prévues au cours des deux prochaines années.

Ces changements étaient nécessaires pour équilibrer le régime de retraite lorsque l'évaluation de 2005 a été déposée auprès des autorités de réglementation. Lors du dépôt de l'évaluation, les parties ont également convenu de commander conjointement à la firme Pollara un sondage auprès des membres du Régime et d'étudier les hypothèses utilisées par le Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (CRREO) pour évaluer le Régime.

Les partenaires et l'administration du RREO ont convenu de demander à un groupe d'experts d'examiner les hypothèses actuarielles. Ce groupe d'experts poursuit ses travaux pendant l'été.

Nous vous avons fait part de ces renseignements de plusieurs façons, notamment dans la ressource éducative sur le régime de retraite, *Préparer l'avenir* (http://www.otffeo.on.ca/fr/teachers_pensions_lookingahead.php).

Les résultats du sondage administré par la firme Pollara sont maintenant disponibles.

Dans le cadre d'un sondage téléphonique en avril, on a communiqué avec près de 3 000 membres du Régime représentatifs des caractéristiques démographiques des membres cotisants.

Les résultats du sondage démontrent clairement que les membres appuient la position de la FEO et de ses filiales, selon laquelle :

1. les prestations **ne** devraient **pas** être réduites; et
2. les membres sont d'accord avec une augmentation des cotisations pour garder les prestations au niveau actuel.

Le soutien est uniforme, quelle que soit la phase de carrière des membres.

Lorsque, dans le cadre du sondage, les membres ont dû choisir entre divers scénarios de réduction des prestations – à savoir, remplacer le facteur 85 par le facteur 90; réduire de 10 % le montant du chèque de rente mensuel; ou rendre variable la protection des rentes contre l'inflation, le plus grand nombre de membres ont choisi cette dernière option. Cette tendance est également assez uniforme parmi les divers regroupements de carrières. Les personnes déjà admissibles à une pension non réduite, qui ont rarement choisi cette option, constituent la seule exception.

...2

LE POINT SUR LE SONDAGE DU RÉGIME DE RETRAITE

(Suite)

Soyez assuré que la FEO et ses filiales, au nom de ses membres, s'engagent à maintenir le niveau de rente existant. De plus, et conformément à des ententes conclues entre la FEO, le gouvernement et le Régime, les taux de cotisations seront réduits jusqu'aux niveaux où ils étaient précédemment si les conditions économiques du Régime s'améliorait.

Nous constatons avec grand plaisir que le sondage révèle un niveau élevé de sensibilisation au fonctionnement du régime de retraite et aux caractéristiques des rentes que toucheront les membres lorsqu'ils prendront leur retraite.

Selon le message clair qui se dégage du sondage, les membres comprennent la valeur de leur régime de retraite et sont disposés à cotiser davantage pour maintenir le niveau des prestations. Ce résultat confirme les hypothèses du Bureau de la FEO au cours des discussions entourant le régime de retraite pendant l'année écoulée.

Nous désirons exprimer notre appréciation à tous les membres qui ont participé au sondage téléphonique. Vos opinions informeront la FEO dans sa prise de décision future concernant votre régime.

Vous trouverez
des renseignements plus
détaillés sur le sondage à l'adresse
www.otffeo.on.ca.

Pour toute question au sujet de votre situation personnelle, veuillez communiquer avec le directeur, Régime de retraite et affaires économiques, avec l'agente ou l'agent de votre filiale qui s'occupe des questions relatives au régime de retraite, ou avec le conseil du RREO.